

LIBRAMONT 12 & 13
BELGIQUE 2019 AVRIL



Confrontation européenne Holstein / Red Holstein Libramont 2019

La confrontation européenne est organisée tous les trois ans par l'un des membres du Comité européen Holstein et Red Holstein (EHRC). Après Colmar en 2016, la Belgique se prépare à accueillir la prochaine manifestation de haut rang les 12 et 13 avril 2019 à Libramont.

Environ 170 vaches Holstein et Red Holstein, ainsi que 32 jeunes éleveurs de 16 pays participeront à cette compétition, tandis que près de 30'000 visiteurs du monde entier sont attendus pour l'événement. Vous trouverez de plus amples informations sur le site internet :

<http://www.holsteinlibramont2019.com/fr/accueil>.

Participation Suisse

Holstein Switzerland et swissherdbook ont décidé de participer à nouveau à cette confrontation européenne. Les deux fédérations géreront et mettront en œuvre conjointement l'organisation de la délégation suisse et l'ensemble de la logistique du projet.

Organisation : état actuel

Etant donné que la Confédération a retiré son soutien aux manifestations internationales, le nombre de vaches de la délégation suisse a été revu à la baisse et les conditions financières adaptées. Les changements principaux sont les suivants :

- La Suisse participera nouvellement avec 20 vaches (5 à 7 vaches Red Holstein).
- Les coûts sanitaires (analyses sanguines et vaccins) devront être assumés par les éleveurs.
- Les coûts pour la surveillance devront être assumés par les éleveurs.

D'autres informations importantes sont régulièrement mises à jour sur les sites internet de Holstein Switzerland et swissherdbook. Nous pouvons déjà communiquer les éléments suivants concernant la délégation suisse :

- Les responsables de l'équipe suisse sont Patrick Rüttimann, Hohenrain et Thomas Ender, Kallern.
- Les organisations d'élevage s'engagent à respecter le règlement de la CTEBS.
- La préparation (rassemblement) des animaux aura lieu du 4 au 8 avril 2019 dans l'étable entravée de Ueli Bürkli à Schachen (LU).
- Cette écurie sera aussi disponible en cas d'une éventuelle surveillance (quarantaine) lors du retour des animaux (dès le 14 avril 2019)
- Le sponsor en matière d'affouragement sera UFA SA. Un grand merci de ce soutien.

Nous adressons d'ores et déjà un immense merci à tous les éleveurs qui mettront à disposition leurs vaches pour cette manifestation et contribueront ainsi au rayonnement et à la promotion de l'élevage Holstein et Red Holstein suisse au niveau international.



Inscriptions dès la mi-décembre 2018

A partir de mi-décembre 2018, les animaux peuvent être enregistrés auprès des fédérations d'élevage respectives, quelle que soit leur couleur. **Les inscriptions seront closes le lundi 14 janvier 2019.**

Une délégation de juges des organisations Holstein Switzerland et de swissherdbook sera désignée pour la sélection des animaux. Elle effectuera conjointement la sélection des animaux cette année.

Il est probable qu'une première sélection sera effectuée dans le cadre de l'Expo Bulle 2019 (2 mars 2019). Nous demandons donc aux éleveurs de faire participer toutes les vaches inscrites pour Libramont à l'Expo Bulle 2019. Les vaches qui n'auront pas encore vêlé à ce moment ou qui ne pourront pas participer à l'Expo Bulle pour d'autres raisons seront inspectées par le comité de sélection après l'Expo Bulle.

Les conditions suivantes ont été spécifiées pour l'exposition à Libramont :

- Les primipares (devant représenter au moins 20% d'une délégation d'un pays, c'est-à-dire les deux races) ne doivent pas avoir plus de 32 mois lors du vêlage.
- Les vaches en 2^e lactation (devant également représenter au moins 20% d'une délégation d'un pays) doivent être nées au plus tard le 12 avril 2014 (âge maximum : 60 mois). Il n'y a aucune condition concernant l'âge au moment du vêlage au cours de la deuxième lactation.

Conditions sanitaires

Le statut sanitaire du pays d'accueil, la Belgique, exige des mesures particulières en ce qui concerne la maladie de la langue bleue. Pour tous les animaux suisses participants, un vaccin contre le FCO sérotype BTV-8 est exigé pour toute vache qui souhaite participer au concours européen. La première injection doit avoir lieu avant le 24 janvier 2019, la deuxième 21 jours après la première (au plus tard le 14 février 2019). Nous rappelons que chaque éleveur est responsable de s'assurer que CHAQUE animal ENREGISTRE est vacciné jusqu'au 24 janvier 2019 et que le 2^e vaccin est également administré. Cela doit être fait en consultation avec le vétérinaire du troupeau concerné. Assurez-vous à temps que votre vétérinaire dispose du vaccin en question. Les vaccins ne sont pas tous facilement disponibles. Si un vaccin de base a déjà été fait au cours des 12 derniers mois (double vaccination BTV-8), il suffit qu'un vaccin de rappel unique soit fait au plus tard le 14 février 2019. Si les vaccins BTV-8 ont été effectués il y a plus de 12 mois, un autre vaccin avec deux injections est nécessaire.

Les deux vaccins suivants sont actuellement disponibles en Suisse :

- BTVPUR AISap 8 de Biokema SA, Ch. de la Chatanarie 2, 1023 Crissier
- Bovilis Blue-8 ad de MSD Animal Health, Weyrstrasse 20, 6006 Lucerne

D'autres vaccins (actuellement disponible de manière limitée)

- Zulfac 8 Bovis de Zoetis Schweiz GmbH, Rue de la Jeunesse 2, 2800 Delémont
- Bovilis BTV8 ad de MSD Animal Health, Weyrstrasse 20, 6006 Lucerne



LIBRAMONT 12 & 13
BELGIQUE 2019 AVRIL



SWISS 
herdbook

Les frais sont à la charge de l'éleveur. En signant l'inscription, les éleveurs confirment qu'ils respectent les mesures sanitaires et prennent les mesures requises de manière autonome.

Toutes les autres conditions et mesures sanitaires seront annoncées à une date ultérieure.

Surveillance par le vétérinaire officiel

Comme déjà mentionné, les coûts de la surveillance vétérinaire officielle doivent être assumés par les éleveurs eux-mêmes ; il s'agit de la surveillance (quarantaine) après le retour de Libramont. Deux possibilités s'offrent à l'éleveur :

Variante 1)

L'éleveur organise et exécute lui-même la surveillance vétérinaire officielle à son retour de Libramont. Lors de l'inscription des animaux, il doit obligatoirement indiquer où il souhaite exécuter la surveillance vétérinaire (indiquer le numéro BDTA de l'étable), afin que les documents nécessaires puissent être préparés par les fédérations. Pour les frais (analyses sanguines, séparation, frais vétérinaires, etc.), une somme forfaitaire de CHF 500.00 est versée à l'éleveur par les fédérations.

Variante 2)

Les fédérations sont responsables de l'organisation et de l'exécution de la surveillance vétérinaire officielle. L'écurie d'Ueli Bürkli à Schachen pourra être louée à cet effet. Les fédérations s'occuperont de la location de l'écurie, du personnel, de la paille, du fourrage, de l'analyse sanguine, de l'argent du lait, etc. Le montant dû sera divisé par le nombre de vaches effectivement présentes et répercuté sur les éleveurs. CHF 500.00 par vache seront également déduits de ce montant. En règle générale, plus il y a de vaches en surveillance à Schachen, moins le montant par vache est élevé.

Assurances

Toutes les vaches qui participeront seront assurées pour la période du jeudi 4 avril 2019 jusqu'au retour de Libramont, le 14 avril 2019 pour une valeur de CHF 20'000.- Si l'éleveur souhaite une assurance à une valeur supérieure, il en est lui-même responsable. Pour les vaches qui ont été mises en quarantaine à Schachen, l'assurance sera prolongée pour la durée de la surveillance.

D'autres conditions à l'éleveur

Tout frais vétérinaire occasionné lors de la préparation, lors de l'exposition à Libramont ou lors de la quarantaine à Schachen pour une vache sera facturé directement au propriétaire de la vache.

Pour la journée d'exposition à Libramont, le vendredi 12 avril 2019 ou le samedi 13 avril 2019, chaque éleveur mettra à disposition une personne supplémentaire pour aider l'équipe suisse. Chaque éleveur sera contacté après l'inscription finale et devra donner le nom de son assistant. Les repas et l'hébergement sont organisés pour ces personnes.



LIBRAMONT 12 & 13
BELGIQUE 2019 AVRIL



SWISS 
herdbook

Chaque éleveur est responsable ou doit organiser la présentation de sa vache à Libramont. Le meneur doit être communiqué à l'avance aux chefs d'équipe (les informations suivront à une date ultérieure).

Concours des jeunes éleveurs

Les deux représentants des jeunes éleveurs suisses seront sélectionnés sur la base d'une procédure de sélection (showmanship à la Swiss Expo et concours de tonte dans une exploitation) organisée par les jeunes éleveurs suisses.

Programme / échéances jusqu'au départ pour Libramont le 8 avril 2019

- Les inscriptions sont possibles de mi-décembre 2018 au 14 janvier 2019
- **Premier vaccin contre la maladie de la langue bleue à administrer jusqu'au 24 janvier 2019**
– organisation et mise en œuvre par l'éleveur
- **Deuxième vaccin contre la maladie de la langue bleue (21 jours après le premier vaccin)** – organisation et mise en œuvre par l'éleveur (au plus tard le 14 février 2019)
- Samedi 2 mars 2019 – Expo Bulle – première présélection par une délégation commune de juges de Holstein Switzerland et swissherdbook
- 4 mars 2019 : inspection des vaches qui n'ont pas participé à Bulle
- 6 mars 2019 : inscription définitive
- **Entre le 22 et le 26 mars 2019, prise de sang** pour détecter le virus de la langue bleue type 8, virus BVD, anticorps BVD, IBR / IPV, brucellose et leucose
- **Un test de tuberculose est également requis.** Vaccin tbc, le contrôle du vaccin est effectué 72 heures après. **Attention : contacter le vétérinaire à temps pour que le vaccin contre la tuberculose soit disponible.**
- Jeudi 4 avril 2019 : rassemblement des vaches à Schachen
- Lundi 8 avril 2019 : départ pour Libramont
- Mardi 9 avril 2019 : arrivée des animaux à Libramont

Important :

Les animaux doivent être détenus dans l'exploitation d'origine (dernière exploitation avant le centre de rassemblement à Schachen) pendant au moins 30 jours avant de se rendre au centre de rassemblement de Schachen. swissherdbook prépare les certificats préliminaires nécessaires de l'exploitation d'origine pour le lieu de rassemblement à Schachen.

Tous les résultats des tests sanguins ainsi que le certificat d'inscription des vaches qui se rendent au lieu de rassemblement à Schachen doivent être envoyés à ZS-AG par courriel pebo@zs-ag.ch ou par fax au 081 250 77 28 avant le 2 avril 2018.



LIBRAMONT 12 & 13
BELGIQUE 2019 AVRIL



SWISS 
herdbook

Programme Libramont 2019

Programme

Jedi 11 avril 2019

- Portes ouvertes dans 5 fermes belges

Vendredi 12 avril 2019

- Cérémonie d'ouverture
- Concours de clippage des jeunes éleveurs
- Concours Red Holstein en individuel et par pays
- Juge : Markus Gerber (CH)
- Vente « European Master Sale »

Samedi 13 avril 2019

- Showmanship des jeunes éleveurs et championnat
- Concours Holstein en individuel et par pays
- Juge : Mark Nutsford (UK)
- Soirée des éleveurs

Dimanche 14 avril 2019

- Départ des animaux